



SWIM RUN 2024

COURSE à PIED ET NATATION EN MILIEU NATUREL POUR TOUS

RÈGLEMENT

Date limite inscription : **Lundi 12 août 2024**

Article 1 : Organisation

L'association « Le groupement des associations d'Eschau » est l'organisatrice de l'événement SWIM RUN dans le cadre de la « Fête du Canal » où le même jour auront lieu une parade OFNI (objets flottants non identifiés), une bataille géante de pistolet à eau et une grande fête foraine.

Avec possibilité de restauration sur place à midi organisé par une association locale.

Article 2 : Lieu et date

L'animation se déroulera autour du Canal du Rhône au Rhin à Eschau. Départ au Centre Sportif

Article 3 : Inscription

Les inscriptions s'effectuent à partir du 1^{er} juin 2024. L'engagement est gratuit.

- Pour les sportifs licenciés : remplir le bulletin d'inscription, la décharge de responsabilité et ajouter une copie de votre licence actuelle.
- Pour les non-licenciés : remplir le bulletin d'inscription, la décharge de responsabilité, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course et natation sportive et une autorisation parentale pour les mineurs.

Les fiches d'inscription sont à envoyer à la mairie d'Eschau.

Article 6 : Réunion technique et marquage

Tous les sportifs doivent assister à la réunion technique qui aura lieu dimanche jour de la l'animation avant les départs au Centre Camille Claus. Ils procéderont également au marquage, obligatoire pour prendre part.

Article 7 : Départs de la course

Les parcours sur une distance de **4000 et 2000 mètres**.

Il sera organisé **2 départs** :

- Non licenciés loisir (2000 m) :	Départ 14h	Réunion technique 13h
- Licenciés et compétiteurs (4000 m) :	Départ 15h	Réunion technique 14h

Le port de lunette est autorisé.

Sont interdits : Les aides artificielles, plaquettes, gants, chaussons, tuba, palmes, et aides à la flottaison, comme bouées ou autres objets flottants.

Le départ a lieu avec la course à pied, à l'endroit indiqué par le directeur de l'animation. Il n'y a pas de faux départ, le non-respect des instructions du directeur de course peut entraîner l'exclusion.

Article 8 : Aptitude physique

Le comité d'organisation peut s'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer le parcours. Le médecin du comité d'organisation, pour ce qui relève du domaine médical, a toute autorité pour prendre les dispositions immédiates nécessaires.

Article 9 : Sécurité

La sécurité sera assurée par la Protection Civile, des kayaks, des sauveteurs sont placés sur la rive à différents endroits du parcours. Une équipe de secouristes sera à votre disposition pour tout problème avant, pendant et après.

Article 10 : Annulation et changement de la manifestation

Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Article 11 : Droit à l'image

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un sportif à des fins de communication et de promotion de la manifestation.

Article 12 : Réception de fin d'animation

A l'issue de la 2^{ème} course une réception de fin d'animation sera organisée au Centre Camille Claus

Article 13 : Après-course

Des douches et toilettes seront disponibles à proximité de la course (Stade de football ou Centre Sportif).

Article 14 : Assurance

Chaque nageur doit posséder sa propre assurance (Responsabilité Civile).

Article 15 : Stationnement

Le jour de la compétition un parking sera à la disposition des coureurs (Stade de football).

Article 16 : Respect de l'environnement

Il est attendu de la part des nageurs de respecter l'environnement avant, pendant et après l'animation.

Article 17 : Respect des consignes

Tout sportif doit respecter scrupuleusement les consignes de course et de sécurité des bénévoles du comité d'organisation et du corps arbitral.

SWIM RUN 2024

COURSE A PIED ET NATATION EN MILIEU NATUREL POUR TOUS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite inscription : **Lundi 12 août 2024**

Nom : Prénom :

Né(e) le : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél fixe : Portable :

Mail :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Téléphone :

Je m'inscris à la course (cocher la case)

14h (non licenciés) 2000 mètres (2 x 800m course à pied et 2 x 200m nage)
15h (licenciés et compétiteurs) 4000 mètres (4 x 800m course à pied et 2 x 200m nage)

Je joins à mon inscription les documents obligatoires

Les sportifs concurrents certifient avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter

Fait à : Le :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Bulletin d'inscription et documents obligatoires à retourner :

Par courrier Mairie Eschau 60 rue de la 1^{ère} Division Blindée 67114 Eschau
Par mail mairie@eschau.fr

SWIM RUN 2024

COURSE A PIED ET NATATION EN MILIEU NATUREL POUR TOUS

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Date limite inscription : **Lundi 12 août 2024**

Je soussigné(e)

Déclare dégager de toute responsabilité les membres de l'organisation ainsi que l'Association « Le groupement des associations d'Eschau » en cas d'accident de quelque nature que ce soit, de vol ou de dommage sans aucune exception ni réserve en rapport à ma participation ou à ma présence à l'événement « Swim Run 2023 » qui a lieu dimanche 20 août 2023.

J'ai conscience que la participation comporte des risques de blessure commun aux activités sportives et plus particulièrement aux activités de natation en eau libre, je choisis volontairement et librement d'assumer ces risques.

Il est de ma responsabilité de veiller à ma propre sécurité en usant de précautions.

Je ferai mon affaire personnelle de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit tant pour ce qui me concerne que pour tout recours à l'encontre de tous tiers responsables d'un dommage quelconque à mon endroit.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement relatif à la manifestation de « Swim Run 2023 »
Et m'engage à le respecter.

De plus, je certifie que je suis assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels que je pourrai leur causer au cours de la manifestation.

Je m'engage à me porter garant(e) sur ma responsabilité civile de tout dommage dont je serai, de manière volontaire ou involontaire, responsable lors de cette manifestation.

J'ai lu attentivement cette décharge et la signe en pleine connaissance de cause.

Fait à

Le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

SWIM RUN 2024

COURSE A PIED ET NATATION EN MILIEU NATUREL POUR TOUS

AUTORISATION PARENTALE

Date limite inscription : **Lundi 12 août 2024**

Je soussigné Madame, Monsieur,

NOM :

PRENOM :

Demeurant

RUE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

Autorise mon fils, ma fille

NOM :

PRENOM :

à participer à la course de Swim Run d'Eschau

Je reconnais que mon fils, ma fille, et moi-même avons pris connaissance de l'intégralité du règlement de l'épreuve à laquelle il, elle est inscrit(e) et que nous engageons ensemble à respecter.

Fait à

Le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »